## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

### DEPARTEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 23 (CREUSE) 023-212324107-20180406-DE 060418 4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2018 mbre de conseillers

Membres	10	
Présents	06	
Représentés	00	
Votants	06	
Exprimés	06	
Pour	06	
Contre	00	

## DELIBERATION N° DE 060418 4

## DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

06 avril 2018 Séance du

L'an deux mille dix-huit, le six avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain GRASS.

Etaient présents: M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER, M. Frédéric DUPLEIX

**Pouvoirs**:

Excusés:

Absents: M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, M. Pascal REDON

Date de convocation 29 mars 2018

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

# Objet: Approbation du compte administratif du budget atelier 2017

Le conseil municipal, sous la Présidence d'Alain GRASS, délibérant sur le compta administratif du budget atelier de l'exercice 2017, dressé par Alain BUJADOUX, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré:

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

	Fonctionnement		Investissement	
LIBELLE	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	déficit	excédent	déficit	excédent
Résultats reportés		1 251.50 €		14 441.99 €
Opérations de l'exercice	0.88 €	4 821.59 €	1 500.00 €	0.00 €
Totaux	0.88 €	6 073.09 €	1 500.00 €	14 441.99 €
Résultats de clôture		6 072.21 €		12 941.99 €
Restes à réaliser				
Totaux cumulés				
Résultats définitifs		6 072.21 €		12 941.99 €

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.